

Sujet : [INTERNET] Enquête publique méthaniseur Chamarandes-Choignes

De : patrick.dodin@laposte.net

Date : 16/04/2024 11:29

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous mon avis en réponse à l'enquête publique concernant le projet de méthaniseur sur le site de Chamarandes-Choignes,

Le principe de méthanisation peut être écologiquement vertueux dans la mesure où il utilise des déchets verts, donc à une plus petite échelle. Ce projet, par contre, prévoit l'apport important de CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique) destinées à la production d'énergie au détriment de la production agricole nourricière. Avec l'accaparement des terres par de grosses exploitations, il empêche de fait l'installation de jeunes agriculteurs.

Ce projet, qui se dit agricole car financé à 51% par quelques gros exploitants est en réalité un projet industriel puisque Nature Energy (Shell) sera actionnaire à 49%. Cette multinationale du pétrole bénéficierait en outre de l'argent public grâce au prix du bio-méthane garanti par l'État, et financé in fine par le contribuable.

Le rendement de ce méthaniseur est aussi dérisoire par rapport aux autres sources énergétiques que sont l'éolien et le photovoltaïque. Son impact carbone est important en raison des nombreux transports en camion générant des gaz à effet de serre.

A cette **aberration écologique** s'ajoutent les nombreuses nuisances pour les riverains et les coûts induits à la charge des collectivités, donc aussi du contribuable haut-marnais...

- Nuisances sonores dues au trafic routier accru, entraînant une détérioration des routes
- Nuisances sur le paysage avec ces 3 "digesteurs" de 25m de hauteur
- Nuisances olfactives pour les riverains
- Conséquences possibles sur la qualité des eaux
- Risques d'accidents industriels (fuites, explosions)
- Attractivité du département mise à mal : la Haute-Marne respire et inspire...

D'un point de vue économique, c'est aussi assez dérisoire avec la création de 7 emplois....

Toutes ces raisons (liste non exhaustive) me conduisent à porter un **avis très défavorable** pour ce projet.

Cordialement,

Patrick DODIN - 2 rue de la Marne - 52310 BOLOGNE